



# Quitter son foyer : une diversité d'offres cruciales

Lorsqu'un·e jeune quitte une famille d'accueil ou un foyer, iel a besoin d'offres de soutien pour sa transition vers l'indépendance. Ces besoins ont fait l'objet d'un examen approfondi dans le cadre du projet *Nachbetreuung*.

Texte : Marie-Thérèse Hofer, Beatrice Knecht Krüger et Natascha Marty, Centre de compétences Leaving Care

« Comment ça va ? » Les anciennes personnes de référence de la fondation Zürcher Kinder- und Jugendheime (zjk; foyers zurichois pour enfants et adolescent·e·s) ont régulièrement contacté les jeunes ayant quitté un foyer ou une famille d'accueil pour leur poser cette question, ce qui a souvent donné lieu à des séances de conseil ou d'accompagnement individuel. Ces prestations étaient au cœur du projet *Nachbetreuung – Nachhaltigkeit von Erziehungs- und Bildungsmaßnahmen* (Suivi de sortie – examen de la pérennité des mesures d'éducation et de formation), qui avait commencé en 2013 et s'est achevé en 2018.

Ces dernières années, la thématique de la sortie d'institution ou de famille d'accueil (*Leaving care*) a gagné en visibilité en Suisse. Elle a ainsi notamment fait l'objet de projets de recherches, et différentes offres et réseaux ainsi qu'une initiative visant la création d'une organisation de lobbying auto-organisée ont vu le jour. Depuis 2019, le *Centre de compétences Leaving Care* se mobilise à différents niveaux dans toute la Suisse pour l'égalité des chances de ces jeunes et fournit des informations sur les offres, les projets de recherche et les principales actualités du domaine<sup>1</sup>.

Le terme « *care leaver* » désigne les jeunes en transition vers l'autonomie ayant passé une partie de leur vie dans un

## Littérature

Jarczok, M.; Knecht Krüger, B.; Mitrovic, T.; Gérard, G.; Jud, A.

(2020) Care leaver needs and accessibility: Findings from the first large-scale project in Switzerland. *Child & Family Social Work.*; 1-15.

<https://doi.org/10.1111/cfs.12785>

Jud, A.; Mitrovic, T. (2018).

Evaluation des Projekts « Nachbetreuung – Nachhaltigkeit von Erziehungs- und Bildungsmaßnahmen ». Interner Schlussbericht

Centre de compétences Leaving Care (2020). Argumentaire.

<https://leaving-care.ch/argumentaire-leaving-care>

foyer ou une famille d'accueil. Pour ces jeunes, la sortie d'un placement extrafamilial s'accompagne souvent d'un handicap par rapport aux adolescent·e·s grandissant auprès de leur famille. Le terme « jeunes » qu'on leur accorde est par ailleurs limité. Cela est dû à des raisons structurelles, le placement extrafamilial n'étant souvent financé que jusqu'à la majorité. Les jeunes concerné·e·s doivent donc mener de front plusieurs transitions importantes (logement, milieu social, engagement dans un emploi ou une formation). Par ailleurs, il existe en Suisse un fossé entre les systèmes de soutien pour les enfants et les adolescent·e·s d'une part et pour les (jeunes) adultes d'autre part, ce qui complique la navigation entre les offres d'assistance et l'accès à celles-ci.

### Le projet

Le projet *Nachbetreuung* (suivi continu) a été rendu possible par la fondation Drosos et la fondation Mercator Suisse, car il n'existe pas de base légale pour financer des prestations de soutien après la sortie d'une institution ou d'une famille d'accueil. Le suivi continu a été proposé à tou·te·s les adolescent·e·s et jeunes adultes ayant été

placé·e·s pour une durée d'au moins six mois et ayant terminé leur scolarité obligatoire. En cas de besoin immédiat, le suivi individuel pouvait commencer dès la sortie de l'institution ou de la famille d'accueil. Dans les autres cas, l'ancienne personne de référence prenait contact avec le·la jeune à quatre reprises dans un délai de deux ans, à condition que le·la jeune ait donné son accord. Bien entendu, les jeunes pouvaient à tout moment se manifester d'eux-mêmes s'ils souhaitaient obtenir du soutien. Lorsqu'elles prenaient contact avec les jeunes, les anciennes personnes de référence leur demandaient notamment s'ils avaient besoin de soutien et s'enquerraient de leur niveau de satisfaction dans les domaines du logement, des finances, de la formation ou de l'emploi, de la santé physique et mentale et des relations sociales.

Le projet a donné naissance à une offre d'accompagnement transitoire (*Übergangsbegleitung*)<sup>2</sup>. Laura Widmer, responsable du service spécialisé *Übergangsbegleitung* de la fondation zkj, résume l'expérience acquise dans le cadre du projet: un tiers des jeunes quittant un foyer ou une famille d'accueil souhaite actuellement bénéficier d'un soutien. En général, c'est l'an-

cienne personne de référence qui se charge de l'accompagnement, mais une personne neutre est parfois mieux adaptée, notamment lorsque la sortie ne s'est pas déroulée tout à fait sans accroc. Pendant le séjour déjà, il importe de planifier la transition avec soin. Cette planification permet de répondre à de nombreuses questions et incertitudes et de présenter différentes options.

### Résultats

Le projet *Nachbetreuung* a été évalué et a fait l'objet d'une étude (Jarczok et al. 2020). Il s'agissait avant tout de répondre à la question suivante : l'offre mise en place permet-elle réellement d'atteindre, parmi les jeunes sortant d'un foyer ou d'une famille d'accueil, ceux qui ont le plus grand besoin de soutien ? Les données ont permis de confirmer que le soutien a bénéficié aux jeunes qui en avaient le plus besoin selon leur propre évaluation et celle de tiers. Dans de nombreux domaines, la qualité de vie de ces jeunes avait été jugée moins élevée. Ceux qui n'étaient pas satisfaits de leur situation en matière de logement étaient particulièrement susceptibles de demander un soutien. Le niveau de satisfaction des jeunes sortis d'un foyer ou d'une famille d'accueil était beaucoup plus élevé lorsqu'ils menaient une vie indépendante. Fait remarquable, 70% des jeunes sont retournés dans leur famille après leur départ de la structure ou famille d'accueil. La moitié des jeunes qui avaient donné leur accord pour être contactés n'ont pas pu être joints ; il est possible qu'ils aient eu le plus grand besoin de soutien. Les jeunes ayant pu être contactés avaient une formation supérieure, avaient plus souvent fréquenté une école interne pendant leur séjour en institution ou en famille et menaient plus fréquemment une vie autonome après celui-ci. L'offre d'un suivi n'a pas été sollicitée par l'ensemble des jeunes qui en avaient fait la demande lorsqu'ils avaient été contactés. Si le suivi a parfois eu lieu directement après la fin du placement, un certain temps s'est écoulé entre les deux dans la majorité des cas. La durée et la forme du suivi ainsi que les thèmes abordés étaient très variés et dépendaient de la situation ainsi que des besoins spécifiques.

### Conclusions

Des conclusions importantes peuvent être déduites de ces résultats : les offres de soutien doivent être variées, flexibles, faciles d'accès, proposées activement et adaptées aux besoins. Les jeunes sortant d'un foyer ou d'une famille d'accueil doivent pouvoir accéder à ces offres même un certain temps après leur départ. Des efforts doivent être entrepris, aussi bien pendant le séjour qu'après, pour établir un contact avec les jeunes considéré-e-s difficiles à atteindre. •

### Notes

1 [www.leaving-care.ch](http://www.leaving-care.ch).

2 [www.zkj.ch/angebote/uebergangsbegleitung](http://www.zkj.ch/angebote/uebergangsbegleitung).

## Brèves

### Genre : charge de travail domestique et familial

Tant les femmes que les hommes de 15 ans ou plus ont investi chaque semaine environ 46 heures de leur temps dans le travail rémunéré et le travail non rémunéré en 2020. Les femmes ont consacré nettement plus de temps au travail domestique et familial (28,7 heures par semaine, contre 19,1 heures pour les hommes). À l'inverse, les hommes ont consacré en moyenne plus de temps au travail rémunéré (25,3 heures par semaine, contre 15,8 heures pour les femmes). S'ils y consacrent de moins en moins de temps depuis 2010, ils effectuent par contre un nombre croissant d'heures de travail domestique et familial. Ce sont là quelques-uns des résultats de l'enquête suisse sur la population active réalisée par l'Office fédéral de la statistique.

● — [admin.ch / accueil / documentation / communiqués](http://admin.ch/accueil/documentation/communiqués)

### Offres d'accueil : qualité et accessibilité variables

Comment l'accueil institutionnel des enfants est-il financé et combien dépensent les parents qui y ont recours ? Une nouvelle étude de la Commission fédérale pour les questions familiales (COFF) dresse un état des lieux et identifie des lacunes, mais aussi des exemples de bonnes pratiques de communes, de cantons et de pays européens. La COFF formule 18 recommandations à l'intention des autorités politiques et administratives pour que toutes les familles en Suisse puissent profiter d'offres d'accueil abordables et de qualité.

● — [admin.ch / accueil / documentation / communiqués](http://admin.ch/accueil/documentation/communiqués)

### Rapport international sur les soins de longue durée

Le rapport conjoint 2021 de la Commission européenne et du Comité de la protection sociale sur les soins de longue durée est un aperçu complet d'un domaine politique dont l'importance ne peut plus être négligée. La pandémie de COVID-19 a mis à nu les défis d'assurer des soins accessibles, abordables et de qualité, soutenus par une main-d'œuvre qualifiée et un financement suffisant. Elle a souligné l'importance des systèmes de soins pour assurer le bien-être des personnes dans le besoin, préserver leur dignité et leur accès aux services de soins.

● — [ifsw.org](http://ifsw.org)

### Recommandations relatives aux curatelles professionnelles

La Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA) a élaboré des recommandations relatives à l'organisation des services des curatelles professionnelles. Les recommandations visent à améliorer l'accompagnement des enfants et des adultes ayant besoin de protection en optimisant les conditions de travail des curateurs professionnels. Les recommandations ont été élaborées en collaboration avec la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales, l'Association des Communes Suisses et l'Association suisse des curatrices et curateurs professionnels. La situation présentée devrait être atteinte d'ici 10 à 15 ans dans toute la Suisse.

● — [copma.ch / documentation](http://copma.ch/documentation)